



# AjeSud

## Accompagnement des jeunes vers l'emploi au Sud du Sénégal

### Contexte du projet

Les jeunes de 15 à 35 ans représentent plus de la moitié de la population sénégalaise. Ils sont la frange la plus touchée par le chômage : 15 % contre 7 % pour la tranche des 35-65 ans. Les études montrent que l'absence de compétences entrepreneuriales et les difficultés d'accès au financement constituent des freins majeurs à l'employabilité des jeunes Sénégalais.

Fort de ce constat, le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne finance le programme **Développer l'emploi au Sénégal (DES)**, dont le but est de promouvoir l'emploi, en particulier des jeunes, *via* l'amélioration de l'offre et le développement de la demande dans les régions de départ des personnes migrantes.

**AjeSud** s'inscrit ainsi dans le cadre du programme DES, en complémentarité du volet **Accès équitable à la formation professionnelle (Acefop)**, et d'un autre volet destiné à renforcer le tissu des entreprises locales.

**AjeSud** vise à promouvoir l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes dans les zones de départ de migrants grâce à de meilleures conditions d'accès aux ressources financières et non financières.

**AjeSud** est mis en œuvre par le Gret en partenariat avec l'ONG belge Aide au

développement Gembloux (ADG) et le Fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3FPT), qui dépend du ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat dans les régions de Tambacounda, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda.

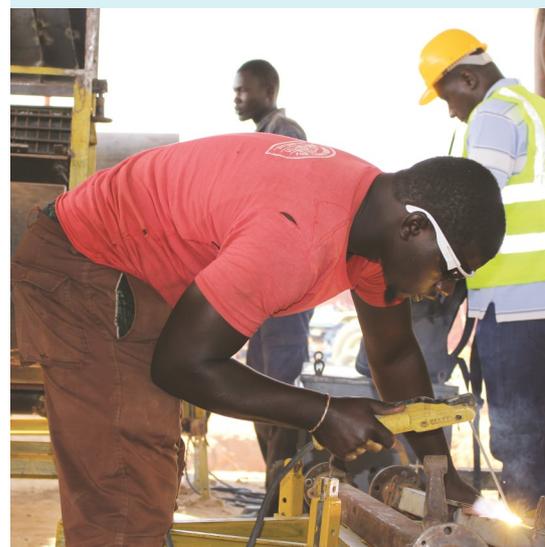
### Cibles

- > **Les auto-entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans** et bénéficiant de formation professionnelle dans le cadre du programme DES. Ces auto-entrepreneurs, qui représentent la tranche d'âge la plus vulnérable face aux problèmes de chômage, manifestent un réel intérêt pour le développement ou le renforcement d'une activité génératrice de revenus. Ils bénéficieront, *via* le projet, d'un accompagnement non financier afin de structurer leur projet professionnel en amont de la demande de financement.
- > **Les très petites et moyennes entreprises** (groupements d'intérêt économique, coopératives, etc.), mises à niveau dans le cadre du programme DES. Elles se caractérisent généralement par une faible solvabilité et nécessitent un appui technique – notamment d'une aide au montage de dossier de financement et à l'accès au financement ; des services auxquels elles pourront prétendre grâce au projet.

### Les principes d'AjeSud

- Un appui adapté aux jeunes auto-entrepreneurs et aux TPME pour soutenir les dynamiques entrepreneuriales et la création d'emplois.
- Une démarche holistique qui repose sur des actions combinées et vise à favoriser le *continuum* formation-insertion-financement.
- Une concertation entre les acteurs institutionnels et privés pour encourager un ancrage durable des actions.
- Un appui non financier et financier adapté aux besoins des TPME et des jeunes auto-entrepreneurs comme éléments clés de la réussite du développement de l'auto-emploi et de la petite entreprise.

© Yanina Seltzer



## AjeSud en chiffres

Dans les quatre régions d'intervention :

- > 2 000 jeunes sont sensibilisés par une campagne d'information sur la migration et les risques associés.
- > 1 450 jeunes sont appuyés pour développer une activité économique individuelle ou collective.
- > Au moins 300 jeunes bénéficient d'un crédit d'amorçage.
- > Au moins 180 entrepreneurs bénéficient d'un ou de plusieurs crédits individuels ou collectifs.
- > 5 prestataires de formation sont accompagnés et agréés, et leurs capacités d'intervention améliorées.
- > Un prestataire de services financiers est appuyé dans le développement de mécanismes de financement adaptés aux auto-entrepreneurs et aux TPME.



### OBJECTIF ET RÉSULTATS ATTENDUS

Améliorer l'accès au financement et contribuer à promouvoir l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes dans les zones de départ de personnes migrantes.

(1) Un dispositif de concertation avec les partenaires du programme DES, permet d'identifier les besoins spécifiques des

publics cibles et contribue à la pérennisation des services établis.

(2) Des mécanismes pérennes d'accompagnement et d'insertion professionnelle des jeunes auto-entrepreneurs et des GIE/coopératives sont mis en place.

(3) Des dispositifs pérennes de microfinance et de services financiers adaptés aux besoins des auto-entrepreneurs et des TPME sont créés.



Comité d'orientation



Accompagnements non financiers



Produits financiers adaptés

BUDGET DE 2 000 000 € FINANCÉ PAR :



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

CONTACTS :

**Élodie Guillat**, responsable projet siège  
Campus du Jardin d'agronomie tropicale de Paris  
45 bis av. de la Belle Gabrielle 94736 Nogent-sur-Marne Cedex  
tel : +33 (0)1 70 91 92 31 / e-mail : guillat@gret.org

**François Mayécor Faye**, chef de projet AjeSud  
s/c IRD Hann Maristes  
tel : +221 769 64 46 / e-mail : faye-f.senegal@gret.org

[www.gret.org](http://www.gret.org)

Présent au Sénégal depuis 1989, le Gret est une ONG internationale de développement solidaire, de droit français, qui agit depuis plus de 40 ans du terrain aux politiques, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Sénégal

GRET